



● Ville de
Ste Foy-lès-Lyon

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE A L'ACQUISITION D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE, ET/OU PLIANT ET/OU CARGO (NEUF OU OCCASION)

A travers son Agenda 21 et son adhésion au Plan Climat de la Métropole de Lyon, la Ville s'est engagée à contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'amélioration de la qualité de l'air. Afin d'atteindre cet objectif, la Ville, avec la Métropole compétente en matière de déplacements, développe une politique de mobilité en faveur de la marche et du vélo. Sainte-Foy-lès-Lyon se caractérise par une emprise forte de la voiture sur l'espace public. Pour inciter les Fidésiens à se déplacer à vélo plutôt qu'en voiture, la Ville instaure une aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, particulièrement adapté à la topographie du territoire, ou d'un vélo-pliant ou d'un vélo-cargo. Pour ces trois types de vélo, le matériel peut être neuf ou d'occasion.

Le demandeur (particulier devant être majeur)

Nom.....

Prénom.....

Adresse

Code postal 69110 Ville SAINTE-FOY-LES-LYON

E-mail * :@.....

Téléphone * :

* Merci de renseigner au moins l'un des deux : ils ne seront utilisés qu'aux fins éventuelles de complément du dossier (demande de pièce manquante)

Pièces à fournir

- le présent formulaire de demande dûment complété
- les deux exemplaires originaux de la convention d'attribution de l'aide à l'achat, revêtus de la signature du demandeur précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"
- la copie du certificat d'homologation du vélo à assistance électrique
- la copie de la facture d'achat acquittée du vélo éligible à l'aide, comportant le nom et l'adresse du demandeur, l'achat du vélo devant être réalisé :
 - entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020 pour du matériel neuf,
 - entre le 1^{er} juillet 2020 et le 31 décembre 2020 pour du matériel d'occasion
- un justificatif de domicile du demandeur (copie complète du dernier avis d'imposition pour le paiement de la taxe d'habitation, ou quittance de loyer ou facture d'un fournisseur d'énergie aux mêmes nom et adresse que ceux figurant sur la facture d'achat du vélo)
- l'attestation sur l'honneur jointe au présent formulaire de demande dûment complétée et signée par le demandeur
- le relevé d'identité bancaire du demandeur

Attention : tout dossier incomplet ne pourra être instruit

→ **Envoyer le dossier complété par voie postale à :**

Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon
Subvention Vélo
10 rue Deshay
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON

Questionnaire (facultatif)

> Type de vélo acheté :

à assistance électrique pliant cargo

matériel neuf matériel d'occasion

> Vous vivez :

seul seul avec enfants en couple en couple avec enfants

> Vous êtes :

en activité sans emploi retraité

> Pour les personnes en activité, vous êtes :

artisan/ commerçant / chef d'entreprise cadre et assimilé
 profession intermédiaire employé ouvrier agriculteur

> Votre âge :

18-34 ans 35-54 ans 55-64ans 65 ans et plus

> Vous utilisez le plus souvent :

la voiture les transports en commun (TCL) le scooter / moto
 le vélo la marche

> Vous disposez déjà :

d'une voiture d'un scooter / moto / cyclomoteur d'un vélo
 d'un vélo à assistance électrique

> Vous utiliserez votre vélo éligible à l'aide de la Ville principalement pour aller au :

travail loisirs achats/démarches

> Pour ces déplacements, le vélo éligible à l'aide de la Ville va-t-il remplacer un autre véhicule ?

Non oui, lequel.....

> Pratiquez-vous déjà le vélo régulièrement ?

Oui non

> Auriez-vous acheté ce vélo même sans l'aide à l'achat ?

Oui non

Règles d'utilisation de la confidentialité :

Le demandeur est informé que Tout traitement ultérieur ou constitution d'un fichier comportant des données à caractère personnel est soumis aux dispositions du Règlement de l'Union Européenne 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 (règlement général sur la protection des données) dit « RGPD » abrogeant la directive européenne 95/46/CE, et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés. Contrevenir à ces limites engage sa responsabilité personnelle et peut être passible de sanctions pénales prévues notamment aux articles 226-21 et 226-22 du code pénal.

Données à caractère personnel :

Conformément à la réglementation générale sur la protection des données dite RGPD, nous vous informons que les informations collectées servent à gérer des fiches de renseignements afin de gérer et de suivre la délivrance d'une aide financière dans le cadre de l'acquisition d'un vélo électrique et/ou pliant et/ou cargo. Elles seront traitées par les personnes dûment habilitées. Elles seront conservées pour une durée n'excédant pas celle nécessaire à la satisfaction de cette finalité. Les droits d'accès et de rectification prévues par les articles 15 et 16 du Règlement (UE) 2016/679 (Règlement général sur la protection des données) s'exercent auprès de la mairie de sainte Foy les Lyon. Les droits d'opposition (art 21 du RGPD), de limitation (art 18 du RGPD), et d'effacement (art 17 du RGPD), s'appliquent au présent traitement. Vous pouvez les exercer sur simple demande en adressant un courrier muni de l'identité du demandeur au Responsable de Traitement : Mairie de Sainte-Foy-lès-Lyon, à l'attention du DPO, 10, rue Deshay 69110 SAINTE-FOY-LES-LYON.